

CHARTRE DES TIERS-LIEUX

DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

À la croisée d'un **espace dans le campus** et d'une **communauté d'usager·e·s** y menant des actions, le tiers-lieu est un espace facilitant collaboration, inclusion et accessibilité à ces usagers. À travers ces espaces, l'Université Rennes 2 s'engage également à la diffusion et l'apprentissage des savoirs permettant la capacitation individuelle.

ACCESSIBILITÉ

Le tiers-lieu est un espace ouvert à tous types d'usager·e·s (étudiants, habitants, personnels, enseignants) dont les projets communs sont médiatisés, facilités, encouragés, accompagnés.

INCLUSION

Le tiers-lieu valorise le vivre-ensemble, favorise l'émergence de communautés actives et évolue en prenant en compte la parole et les avis de tous ses usager·e·s.

COLLABORATION

Le tiers-lieu est un espace de ressources, d'expérimentation et de partage de pratiques favorisant la mise en commun de savoirs, de compétences, d'outils et de méthodes créatives. Ils permettent ainsi d'éveiller une dynamique de mise en réseau d'acteur·ice·s.

CAPACITATION

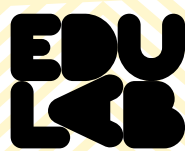
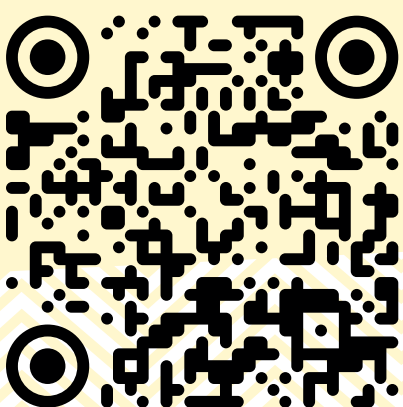
Le tiers-lieu donne les clés pour se construire soi-même par les actions des tiers-lieux. Offrir au public l'ouverture d'esprit et la conscientisation nécessaire pour prendre part à des sujets sciences et société et à être en capacité d'agir au sein d'un collectif.

DIFFUSION

Le tiers-lieu crée un lien société-université en favorisant l'interdisciplinarité et la diffusion des savoirs. Les tiers-lieux de Rennes 2 ont un rôle médiateur dans l'élaboration de communautés apprenantes en tant que vecteurs de création, de structuration et de transmission des savoirs vers tous les publics.

APPRENTISSAGE

Le tiers-lieu met en pratique des savoirs et facilite l'apprentissage par des expérimentations concrètes et localisées. Les tiers-lieux de Rennes 2 forment un terrain d'apprentissage expérientiel individuel ou collectif.



CHARTRE DES TIERS-LIEUX

DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

COLLABORER ENTRE PAIRS

Trouver un lieu d'expérimentation et de **partage de pratiques** sur le campus favorisant la mise en commun et le **faire ensemble**.



UN ENDROIT

PARTICIPER AU LIEU

Avoir des espaces **co-construits** par les **communautés** d'utilisateurs pour les utilisateurs.

VENIR LIBREMENT !

Animer des espaces **ouverts à tou·te·s** toute la semaine sans conditions.



COMMUNAUTÉS

APPRENDRE EN FAISANT

Un lieu pour **assimiler des savoirs** en les **pratiquant** soi-même ou en groupe.

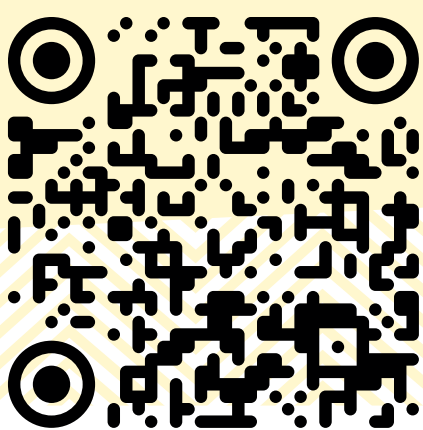
S'ÉMANCIPER

Un lieu pour **développer l'ouverture d'esprit** et la conscientisation nécessaire à **se construire** dans la société.

DIFFUSER LES SAVOIRS

Ressource pour la **transmission des savoirs**, le tiers-lieu expérimente et diffuse des connaissances à l'oral comme à l'écrit.

À la croisée d'un **espace dans le campus** et d'une **communauté d'utilisateurs** y menant des actions, le tiers-lieu a vocation à favoriser :



Collaboration, Inclusion, Accessibilité, Émancipation, Diffusion des savoirs communs et Apprentissages alternatifs aux participants.

